



Handicaps, attitudes et représentations sociales. Une enquête quantitative comparative auprès de la population francophone de Belgique.

XIe Conférence Internationale sur les Représentations Sociales.
Du 25 au 28 juin 2012 | Évora, Portugal.

Sébastien Fontaine, Université de Liège | Belgique

Il existe un lien fort entre représentations sociales et attitudes. Les représentations sociales préparent à l'action et guident les comportements. Les comportements et les attitudes peuvent, à leur tour, déforcer ou renforcer les représentations (Moscovici, S. (1989).).

En sondant les attitudes, les comportements et les opinions grâce à une enquête quantitative originale, nous approcherons des représentations sociales envers le handicap en Belgique francophone.

Plan

- Méthodologie
- Contexte et échantillon

- Image du handicap
- Place de la personne handicapée
- Droits des personnes en situation de handicap et citoyenneté

- Conclusions : attitudes et représentations des handicaps

Méthodologie

- Les représentations sociales dépendent notamment de l'objet de la représentation (Abric, 1994);
- → Comparer les attitudes envers trois handicaps types * :
 - le handicap moteur,
 - le handicap mental léger,
 - le handicap sensoriel.
- → Tester les différences de représentations envers ces objets

* référentiels ni trop larges, ni trop précis : pour ce faire, un exemple était proposé pour chaque catégorie.

Le choix des exemples est lui-même imprégné des représentations sociales du chercheur.

Méthodologie

- « Split ballot », une méthode qui divise l'échantillon de manière aléatoire afin d'obtenir plusieurs sous-échantillons de même taille,
- Chacun des sous-échantillons répondant à des questions identiques à propos des trois types de handicaps envisagés
- Objectifs poursuivis grâce à cette méthode :
 - Etudier avec plus de précisions les représentations des handicaps ;
 - Analyser comparativement les différentes de représentations ;
 - Eviter les effets de lassitude ;
 - Eviter les importants effets de contamination ;
- → Mais surtout minimiser le biais de désirabilité sociale qui pousse généralement, l'enquêté à répondre plus positivement afin d'être « bien vu » par l'enquêteur.

Contexte et échantillon

- Le questionnaire d'enquête a été passé en juin 2010 ;
- Enquête téléphonique ;
- Echantillon aléatoire obtenu sur base du listing téléphonique couvrant l'ensemble de la Wallonie et de la région de Bruxelles-Capitale → Belgique Francophone.

- 264 enquêtes validées ;
- Echantillon très proche de la population mère selon les critères habituellement vérifiés : l'âge, le niveau de diplôme et la composition du ménage.
- Représentativité également validée lorsqu'on observe les trois sous-échantillons séparément.

Image du handicap et sentiments

- Plus de 90% des personnes interrogées estiment qu'une personne atteinte d'un handicap n'inspire ni peur ni inconfort .
- Si la peur existe, elle n'est en tout cas pas avouable ou dicible.
- La compassion (le sentiment par lequel on est porté à percevoir ou ressentir la souffrance d'autrui) est largement partagée (68,8%) lorsque le répondant s'exprime à propos du handicap mental. Il y a, dans ce cas, une différence significative entre les handicaps envisagés.
- → Nous touchons au noyau central de la représentation, celui de l'impuissance et de l'infantilisation de la personne avec un handicap mental tel qu'il est décrit par Morvan (1988).

Image du handicap et sentiments

- Le handicap qui inspire la plus grande compassion, le handicap mental léger, est celui pour lequel la souffrance semble la moins grande.
- → Le handicap mental semble donc générer un sentiment complexe
 - La souffrance est minimisée (relativement aux autres types de handicap)
 - Il inspire la plus grande compassion.
- Nous oscillons donc entre deux types de représentations.

Image du handicap et sentiments

- Différence significative entre le handicap moteur et sensoriel quant à l'autonomie

	Handicap mental léger	Handicap sensoriel	Handicap physique	Total	* **	Signification du test F.
A votre avis, à l'heure actuelle, une personne atteinte de ce handicap est-elle une personne assistée?	,44	,24	,56	,40		,191
A votre avis, à l'heure actuelle, une personne atteinte de ce handicap est-elle une personne en souffrance?	,41	,71	,94	,69	*	,024
A votre avis, à l'heure actuelle, une personne atteinte de ce handicap est-elle une personne capable d'être autonome?	,68	,94	,82	,82		,304

Signification du test de Fischer : * différences significatives au seuil de 0.05 ; ** différences significatives au seuil de 0.01

La place de la personne handicapée ...

Nous avons proposé aux répondants une série de situations fictives à propos desquelles ils devaient exprimer leurs degrés d'accord.

« dans quelle mesure seriez-vous d'accord avec le fait qu'une personne atteinte de ce handicap ... »

- Soit votre voisin ?
- Devienne votre patron ?
- Soit l'enseignant de votre enfant ?
- Se marie avec votre fille/fils ?
- Vous représente politiquement ?

La place de la personne handicapée ...

	Handicap mental léger	Handicap sensoriel	Handicap physique	Total	* **	Signification du test F.
Dans quelle mesure seriez-vous d'accord avec le fait qu'une personne atteinte de ce handicap <u>se marie avec votre fils/fille</u> ?	,57	1,44	,89	,99	**	,000
Dans quelle mesure seriez-vous d'accord avec le fait qu'une personne atteinte de ce handicap soit l'enseignant de votre enfant?	,64	1,22	1,58	1,16	**	,000
Une personne atteinte d'un tel handicap doit avoir le droit de <u>se marier</u> .	1,64	1,88	1,81	1,78	**	,008
Dans quelle mesure seriez-vous d'accord avec le fait qu'une personne atteinte de ce handicap soit votre voisin?	1,86	1,83	1,91	1,87		,540

La place de la personne handicapée ...

- La question du mariage divise
 - lorsqu'on le propose dans l'absolu
 - dans le cas du mariage avec un de ses propres enfants.
 - Différence entre l'accord pour le mariage (96.6% d'accords tous handicaps pris en compte) et l'accord pour un mariage avec l'un de ses enfants (64.9% tous handicaps pris en compte).
 - Syndrome de type « nimby » ;
 - Image mentale du handicap « mixte ».
- Probablement une combinaison des deux phénomènes.

Droits et citoyenneté

- Représentation politique
- Garantie des droits politiques

	Handicap mental léger	Handicap sensoriel	Handicap physique	Total	* **	Signification du test F.
Un nombre minimum de candidats atteints de ce handicap sur les listes électorales devrait être instauré.	-,17	,28	,08	,08		,143
Politiquement, je me sentirais représenté par une personne atteinte de ce handicap de la même manière que par une personne non handicapée.	,24	1,25	1,50	1,03	**	,000
Il faut garantir le droit de vote des personnes adultes atteintes de ce handicap.	1,14	1,75	1,65	1,54	**	,000

Signification du test de Fischer : * différences significatives au seuil de 0.05 ; ** différences significatives au seuil de 0.01

Droits et citoyenneté

Dans le premier cas de figure, on peut imaginer l'argument de la crainte de l'incompétence politique qui engendrerait une mauvaise gestion de la vie sociétale.

Cette crainte (fondée ou non) est issue en droite ligne de la représentation sociale du handicap mental léger qui assimile la personne avec handicap mental à un enfant (et à l'image de l'impotence).

Dans le second cas, il est par contre beaucoup plus difficile d'imaginer le coût estimé de la participation politique des personnes handicapées mentales.

Où le risque réside-t-il ? Qu'est-ce que la démocratie a à craindre ? Le répondant a-t-il quelque chose à perdre ?

Conclusions : attitudes et représentations des handicaps

	Handicap Mental	Handicap Moteur	Handicap Sensoriel
Images (ou représentations de sentiments)	Compassion impotence	Souffrance Assistance limitations	Techniques palliatives et adaptatives Normalisation et différence culturelle
Représentations de la diversité	Contribue à la diversité	Contribue à la diversité	Différence non visible Ne contribue pas à la diversité
Attitude de partage de l'espace	Peu d'acceptation dans le cadre familial et proche	Acceptation dans le cadre familial et proche sauf risque de transmission	Acceptation dans le cadre familial et proche Isolement « bienveillant » scolaire.
Représentations de la citoyenneté	Non-Citoyen	Citoyen	Citoyen

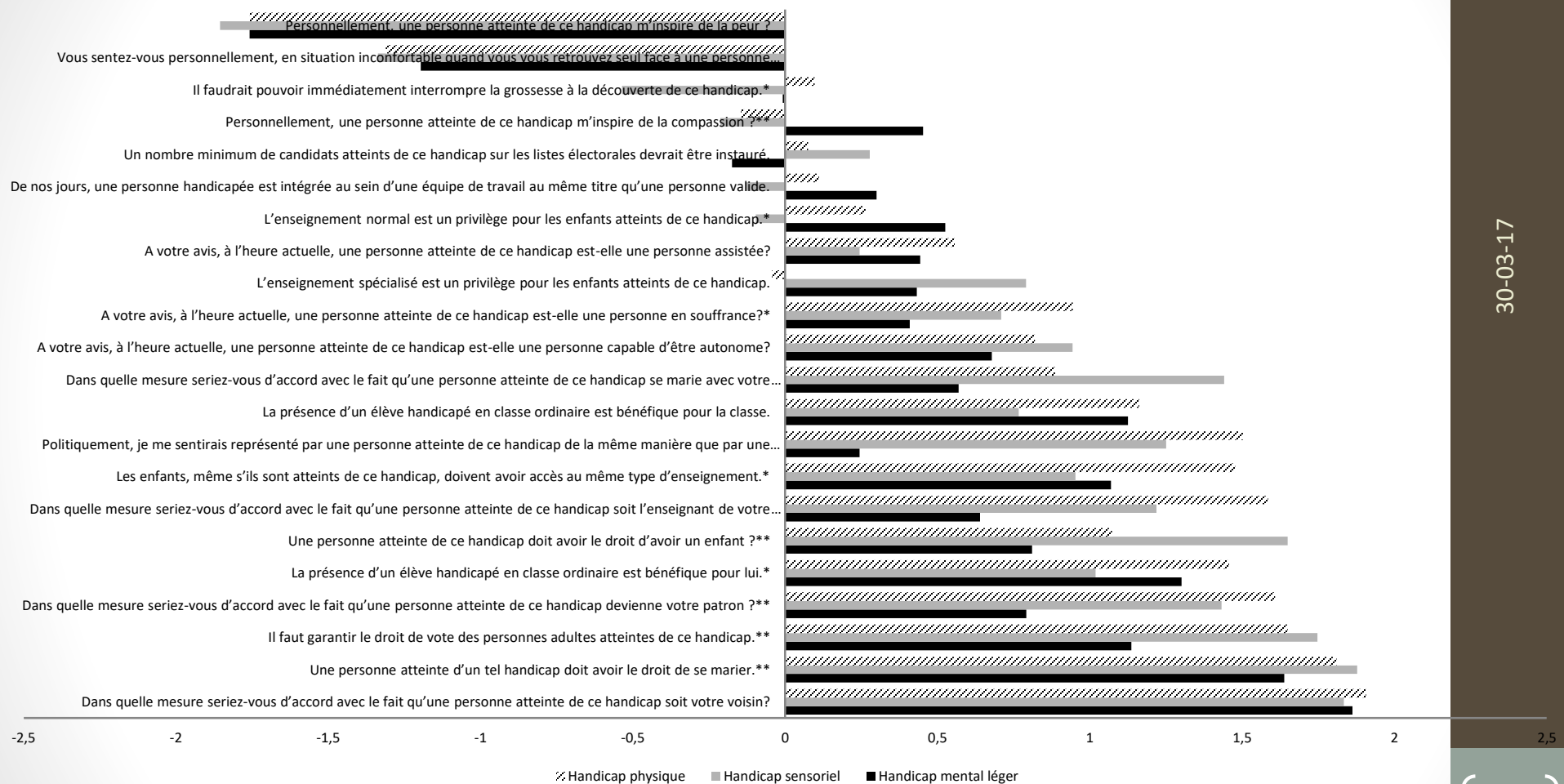
Conclusions ... en ligne

- Place particulière de l'assistance et des techniques palliatives dans la représentation sociale des handicaps dits physiques (moteur et sensoriel).
- Nous distinguons handicap moteur et sensoriel :
 - techniques palliatives vont de pair avec l'idée de limitation,
 - techniques adaptatives et fonctionnelles.
- La personne ayant un handicap mental : rejet de la ressemblance et plus grand refus de la proximité.
 - Acceptation dans les cercles familiaux
 - Citoyenneté.

Conclusions ... en colonne

- Singularité du handicap sensoriel, dans les représentations sociales, ce handicap semble se différencier des autres par :
 - La qualité de ses techniques d'adaptation,
 - Le fait qu'il soit moins visible
 - → Il ne participe pas (ou moins) à la diversité,
 - → Il est le plus assimilable et le plus assimilé.

Des études comparatives, quantitatives, qualitatives ou de méthodes mixtes analysant les différences entre des sous-groupes plus précis permettent d'affiner nos observations en comparant, par exemple, les représentations sociales du handicap visuel et auditif (Fontaine et Lejeune 2012).



Fin

Merci pour votre attention

Contacts :

Sébastien Fontaine

Assistant / Doctorant

[Institut des sciences humaines et sociales](#) & [CLEO Université De Liège](#)

- Tel : +32 4 366 31 50
- Mail : sebastien.fontaine@ulg.ac.be